

Introduction

L'année 2021 a fortement été marquée par les inondations qui ont frappé les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe. Ces inondations ont durement affecté notre commune et sa population. Toutes nos pensées accompagnent les familles endeuillées dans ces circonstances tragiques.

Des infrastructures communales et de nombreux biens privés ont été durement touchés ; certains ayant été complètement détruits. Face à cette catastrophe, la solidarité a été totale.

Outre une première provision d'assurances, les interventions financières ont été nombreuses tant en terme de dons que de préfinancement public pour se lancer sans attendre dans la reconstruction de nos vallées.

Le compte 2021 est largement impacté par ces interventions financières déjà perçues en 2021.

Compte budgétaire 2021

Le résultat budgétaire de l'exercice 2021 présente un BONI de 407.865,27 € au service ordinaire.

L'exercice propre présente, quant à lui, un BONI de 3.730.049,80 € (indemnités et subsides reçus suite aux inondations, les droits reçus seront utilisés en 2022).

Le service extraordinaire renseigne un MALI de 2.876.004,60 €.

Soit un MALI cumulé, aux services ordinaire et extraordinaire, de 2.468.139,33 €.

La clôture du Compte 2021 renseigne des provisions pour un montant global de 3.549.905,57 €.

L'exercice 2021 n'a pas permis de les alimenter, mais il n'a pas été nécessaire de puiser dans les réserves.

Les Fonds de réserve ordinaire et extraordinaire sont respectivement dotés de 1.440.000,00 € et de 81.597,16 €, et 46.227,04 € de fonds FRIC.

Le tableau infra permet d'ailleurs de synthétiser l'évolution des provisions et réserves constituées – ou existantes – tout au long de cette mandature.

Il convient de rappeler que ces réserves et provisions ont été constituées sans augmentation de la fiscalité communale, sans avoir dû procéder à des licenciements secs pour raisons économiques et/ou financières et en maintenant la qualité des services à la population calidifontaine.

ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS

Fonds de réserve ordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2017	940.000,00	0,00	0,00	940.000,00
2018	940.000,00	0,00	0,00	940.000,00
2019	940.000,00	500.000,00	0,00	1.440.000,00
2020	1.440.000,00	0,00	0,00	1.440.000,00
2021	1.440.000,00	0,00	0,00	1.440.000,00

Fonds de réserve extraordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2017	287.674,21	854.201,59	754.022,29	387.853,51
2018	387.853,51	1.568.888,45	1.707.019,45	249.722,51
2019	249.722,51	2.271.989,75	1.349.912,38	1.171.799,88
2020 FRE	502.683,39	502.807,84	1.001.774,36	3.716,87
2020 FRIC	669.116,49	0,49	261.882,28	407.234,70
2021 FRE	3.716,87	5.073.953,33	4.996.083,04	81.587,16
2021 FRIC	407.234,70	0,00	361.007,66	46.227,04
Provisions pour risques et charges :	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2017	2.350.705,57	300.000,00	0,00	2.650.705,57
2018	2.650.705,57	100.000,00	0,00	2.750.705,57
2019	2.750.705,57	799.200,00	0,00	3.549.905,57
2020	3.549.905,57	0,00	0,00	3.549.905,57
2021	3.549.905,57	0,00	0,00	3.549.905,57

LE SERVICE ORDINAIRE

Dépenses : (exercice propre)

	<u>COMPTE 2020</u>	<u>BUDGET définitif 2021</u>	<u>COMPTE 2021</u>
Personnel	14.216.064,88 €	15.388.132,43 €	15.089.649,05 €
Fonctionnement	3.857.004,90 €	4.174.511,49 €	7.080.322,69 €
Transferts	9.306.781,18 €	9.147.492,88 €	9.309.236,15 €
Dettes	4.019.287,57 €	4.211.418,03 €	4.127.383,81 €
TOTAL	31.399.138,53 €	32.921554,83 €	35.606.591,70 €

L'analyse du compte 2021 démontre une maîtrise des dépenses due à leur monitoring permanent et une recherche constante d'économies :

- ✓ Au niveau du personnel, la politique menée en 2020 a été maintenue en 2021 : à services constants, il n'y a pas eu de nouvelles ouvertures de postes au sein des services. Seuls des remplacements y ont été effectués après une analyse au cas par cas.

Cette politique de gestion rigoureuse en matière de personnel a permis de ne pas procéder à des licenciements secs.

- ✓ Afin de faire face à l'après inondations, il a été nécessaire de procéder à des engagements, grâce à une subvention de la Région wallonne, nous avons bénéficié de point APE temporaires supplémentaires ; une prise en charge du solde de ce coût a été subventionné par la convention « guichet » de la Croix Rouge pour un montant approximatif de **250.000 €**.
- ✓ Au niveau des dépenses de fonctionnement, seules les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services et de manière à garantir un service optimal aux citoyens ont été autorisées. Des marchés publics ont été relancés de manière à réduire les coûts de certains services ou prestations.
- ✓ En ce qui concerne les frais des fonctionnement supplémentaires dus aux inondations, ceux-ci ont été couverts par des subsides reçus, à recevoir ou indemnités d'assurance.

Recettes :(exercice propre)

	<u>COMPTE 2020</u>	<u>BUDGET définitif 2021</u>	<u>COMPTE 2021</u>
Prestations	1.846.435,46 €	2.545.071,55 €	2.019.505,60 €
Transferts	29.034.231,52 €	29.572.043,84 €	36.759.192,37 €
Dette	547.235,76 €	755.439,56 €	557.943,53 €
Prélèvements	0,00 €	97.643,67 €	0,00 €
TOTAL	31.427.902,74 €	32.970.198,62 €	39.336.641,50 €

L'analyse de ce tableau fait apparaître au compte, des recettes plus importantes que celles prévues au Budget définitif 2021. Cela est dû aux droits reçus (subsides et indemnités « inondations »).

CONCLUSIONS

Le compte présente un résultat solide.

Nous devons cependant rester prudents pour l'avenir car les dépenses importantes liées à la reconstruction vont intervenir principalement en 2023 et 2024 et utiliseront des recettes qui seront perçues en 2022.

Néanmoins, des recettes supplémentaires sont encore attendues tant en ce qui concerne les indemnités d'assurance que du fond des calamités. Il est donc très difficile actuellement de tirer un bilan comptable des inondations.

Les investissements futurs devront opportunément être réfléchis dans une optique d'économie d'échelle et d'énergie.